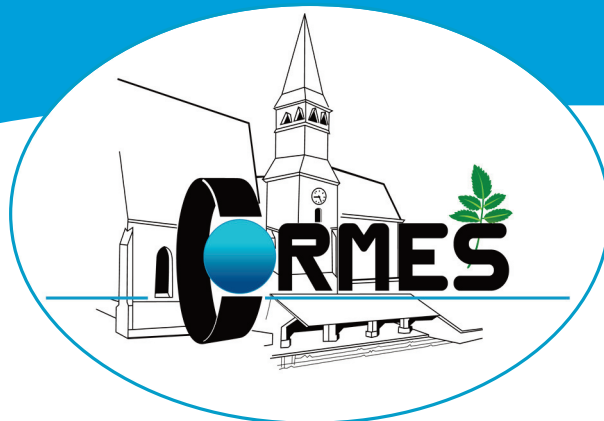


# La lettre estivale n°2



## UNE PARUTION NÉCESSAIRE

Mesdames, Messieurs,

Voici le numéro 2 de la lettre estivale de Cormes.

Ayant malheureusement dû une nouvelle fois annuler la cérémonie de vœux, « La Lettre estivale » nous permet de vous informer sur l'activité communale des six premiers mois de 2022 : budget, travaux – investissement, nouveautés.

L'aménagement de la RD 42 (chemin de Rangé - école) devrait démarrer le 23 août par le remplacement de la canalisation d'eau potable dont le maître d'ouvrage est le syndicat d'eau.

La réalisation des trottoirs interviendra ensuite.

Avant de se retrouver pour le bulletin de fin d'année, je vous souhaite un bel été.

*Bonne lecture*

Le Maire  
Didier Torché



## CORMES A SON LOGO

La commune de Cormes vient de se doter d'un logo afin de renforcer sa communication institutionnelle : c'est à l'occasion de la mise en service du panneau lumineux double face Place St Denis que vous avez pu le découvrir.

Les élus voulaient qu'il soit identifiable de tous et qu'il valorise au premier coup d'œil la relation de la commune avec le cormier, le patrimoine communal et le dynamisme local.

La réponse visuelle est là grâce à l'apport gracieux de Marcel Brosset, ancien architecte d'intérieur – designer qui a su traduire « avec talent » l'attente communale.

La couleur bleue rappelle les 4 cours d'eau qui irriguent la commune mais aussi le « Poilu » qui trône Place St Denis. Le vert met en valeur la feuille du cormier et la nature environnante.

Et notre patrimoine est bien présent avec l'église St Denis et notre lavoir.

Ce logotype va maintenant apparaître sur tous les supports de communication de la commune. Il est l'image identitaire de la commune, il est ... la vôtre.

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les vacances scolaires vont très prochainement commencer.

A la rentrée, ce sont 82 enfants qui fréquenteront notre école selon la prévision de la directrice qui a en charge les inscriptions.

La période estivale va être à nouveau propice à la réalisation de divers travaux sous l'égide de la commune : le montage d'un nouveau placard, comme celui de la garderie, pour la classe maternelle, et l'implantation début juillet d'un chalet qui va permettre de libérer le dortoir et de stocker divers matériels.

Aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal qui interviennent dans notre établissement scolaire, bonnes vacances.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

3 associations locales ont changé de Président depuis la parution du bulletin de décembre dernier.

Le Club Pêche et Loisirs a pour Président depuis la fin d'année passée Jacky Thuaudet. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, Lisiane Montigny a accédé à la présidence de Génération Mouvement, Jacqueline Chaussée a été élue Présidente du Comité des Fêtes.

La municipalité remercie leurs prédécesseurs pour leur engagement passé et souhaite aux nouveaux titulaires de mener à bien leurs projets associatifs.

## LES RENDEZ VOUS ELECTORAUX DE 2022

Deux élections à caractère national étaient inscrites au calendrier électoral 2022.

Les Présidentielles se sont déroulées les 10 et 24 avril et pour des raisons liées à la pandémie le bureau de vote a dû être transféré à la salle polyvalente, comme cela avait été le cas pour les scrutins de 2021.

Les législatives se sont tenues plus récemment, les 12 et 19 juin et le bureau a pu regagner la mairie, plus précisément la salle des associations.

Remerciements aux élus et aux corméens qui ont accepté de tenir les bureaux de vote, lors de ces rendez-vous démocratiques.



### Fonctionnement encadré, investissement affiché

Après la tenue de plusieurs commissions thématiques dont 3 réunions de la commission des finances, le conseil municipal a adopté le 14 avril dernier le compte administratif 2021 et voté le budget primitif 2022.

Dès la lettre estivale 2021, le budget de l'an passé vous était présenté comme un exercice budgétaire axé sur un programme d'investissements sur 2 ans : cela s'est confirmé et les chiffres des budgets 2021 et 2022 sont liés. Les 2 paragraphes ci-dessous vous apportent des précisions.

**A signaler :** en septembre prochain, les foyers qui doivent acquitter la taxe foncière constateront que le taux communal n'a pas augmenté en 2022.

#### 2021, année de transition

Le tableau ci-dessous vous présente les principaux chiffres du compte administratif 2021. Le budget primitif 2021 prévoyait des dépenses de fonctionnement à hauteur de 470 000 €, le CA atteint 419 980 € ce qui témoigne d'un suivi rationnel. L'excédent de clôture, cumulant les excédents passés, permet d'assurer une gestion budgétaire raisonnée.

En investissement, un budget de 382 532 € était inscrit, le résultat est de 163 525 €, principale raison le non engagement des travaux de la RD 42 qui vont démarrer au second semestre. (article en bas de page)

Par contre, des travaux non prévus ont été réalisés : c'est notamment le cas du programme global pour l'atelier municipal qui a allié extension et rénovation.

FONCTIONNEMENT 2021	CA 2021
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>419 980.70</b>
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>558 466.47</b>
<b>Excédent reporté</b>	<b>253 098.86</b>
<b>RESULTAT de FONCTIONNEMENT 2021</b>	<b>391 584.63</b>
INVESTISSEMENT 2021	CA 2021
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>163 525.52</b>
<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>247 134.62</b>
<b>dont affectation résultat 2020</b>	<b>180 720.41</b>

#### 2022, concrétisation des projets

Le budget communal 2022 atteint plus d'1 445 912 € avec 871 842 € en section fonctionnement et 574 070 € en section investissement.

Ce sont plus de 435 000 € qui sont destinés à des travaux ou à des achats. Plusieurs chantiers dits routiers sont à prévoir, celui de la RD 42, celui de la mise en accessibilité de la RD7 lié à l'arrivée d'un commerce, celui d'un aménagement au Petit Saint Louis qui devrait commencer à la mi-juillet (busage et engazonnement du fossé)

C'est l'achat d'un tracteur avec un broyeur d'acotement qui va permettre à notre agent communal de travailler « autrement ».

Ce sont les travaux prévus à l'école avec l'implantation d'un chalet et l'installation d'un placard ou encore des interventions dans les logements communaux.



#### « LE » chantier 2022

La création de trottoirs aux normes PMR (entre le chemin de Rangé et la rue des Eglantines) et la création de deux plateaux surélevés constituent le plus important chantier de l'exercice budgétaire.

Il associe plusieurs critères : sécurité des piétons, ralentissement de la vitesse, création de places de parking, prenant également en compte un potentiel lotissement.

Vous pouvez découvrir sur la gauche le plan de l'aménagement : la commune organisera une réunion d'information pour les riverains concernés dès que le lancement des travaux sera programmé.



## L'information au quotidien

Depuis début avril, un panneau numérique délivre des informations chaque jour de 6 h à 0 H.

Implanté Place Saint Denis, il est un nouvel élément de la dynamique communale pour favoriser la relation avec les administrés, pour apporter des informations avec un caractère d'immédiateté, pour permettre notamment aux acteurs associatifs de disposer d'un relais informatif.

La municipalité se réjouit que ce projet ait pu être totalement financé par le Fonds de transformation numérique de l'Etat entrant dans le cadre de France Relance.



## Un radar pédagogique

Du 14 mai au 16 juin, un radar pédagogique a été installé en agglomération sur la RD 7, soit l'axe la Ferté-Bernard – Courgenard.

Cet outil de prévention routière, mis à disposition par les services de l'Etat, a contribué à une limitation de la vitesse pendant un mois.

Espérons que de bonnes habitudes ont été prises à l'entrée de notre commune, dans les 2 sens de circulation, vitesse limitée à 50 km/h puis à 30 km/h.



## 1 an de boîte à masques

Elle a fait son apparition en juin 2021 et depuis un an, elle fait partie du paysage.

La boîte à masques a permis de collecter plus de 13 000 masques qui ont été récupérés par l'association fertoise

« Qui nettoie, si ce n'est toi ? », avant d'être recyclés.

Même si le port du masque est actuellement limité, la boîte va demeurer à votre disposition ... pour un certain temps.



## Une journée de courses cyclistes



Le cyclisme a fait son retour à Cormes le 8 mai dernier avec 4 courses, matin et après-midi. Ce sont près de 50 compétiteurs qui ont participé à chacune des épreuves, selon un parcours défini par l'organisateur, le VSF cyclisme.

Un public nombreux est venu les encourager en cette journée ensoleillée, la commune partenaire de la journée ne peut que se réjouir de cette manifestation sportive sur son territoire.

## Le chemin du tramway opérationnel

La première lettre estivale de juillet vous parlait du projet de créer un chemin sur le trajet corméen de l'ancienne voie du tramway entre Cormes et Cherré-Au. En décembre, le bulletin a évoqué les travaux réalisés au cours du dernier trimestre 2021.



Ce chemin est maintenant opérationnel, il représente une liaison douce et sécurisée entre les 2 communes et sera à moyen terme agrémenté de panneaux sur l'histoire du tramway en général et de la ligne La Ferté-Bernard – Montmirail en particulier réalisés par notre Comité du Patrimoine.

## Nouvelle journée écocitoyenne le 17 Septembre 2022

50 personnes ont participé en 2021 à la première journée écocitoyenne corméenne, organisée en partenariat avec l'association fertoise « Qui nettoie si ce n'est toi ? ». La quantité de déchets ramassés n'a pas été négligeable !

Aussi, il vous est à nouveau proposé de participer le 17 septembre prochain, de 9 H à 12 H, à une opération de ramassage de déchets sur la voie publique. La propreté est l'affaire de tous : alors n'hésitez pas à participer à cette mobilisation.

Inscrivez-vous à la mairie par téléphone 02.43.93.24.04 ou par mel :

[mairiecormes@wanadoo.fr](mailto:mairiecormes@wanadoo.fr)



## À VOIR... LE LAVOIR

Au même titre que le clocher du village, le lavoir est un fort élément d'identification nationale. Il est à la fois porteur de mémoire et emblématique d'un mode de vie avec une importante fonction sociale.

Dans ces lieux réservés aux femmes, et interdits aux hommes, la tâche du lavage du linge est dure et pénible mais agrémentée de bavardages, de rires et de confidences.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, de « **grandes lessives** » ou « **de grandes buées** » s'effectuent au printemps et à l'automne durant les mois où il y avait peu de travaux aux champs.

Après le triage, le trempage et le coulage dans un cuvier arrosé d'eau bouillante, le linge refroidi est transporté le 3<sup>ème</sup> jour dans des paniers d'osier au lavoir pour être rincé au bord d'un cours d'eau, d'une mare ou d'une source.

Les familles les plus aisées font appel aux lavandières, des laveuses professionnelles.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec la révolution industrielle et l'hygiénisme, des **constructions spécifiques** se développeront, tels **des bassins** en bordure de points d'eau.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, pour lutter contre la transmission des épidémies par l'eau souillée, les communes vont avoir la charge de concrétiser des **équipements nécessaires aux différents usages de l'eau** : les fontaines pour l'alimentation, les abreuvoirs pour le bétail, les lavoirs pour le linge.

Le Parlement votera la loi du 3 février 1851 accordant une subvention de 30% pour la construction des lavoirs couverts et des bains publics, le Conseil général de la Sarthe participera par un secours départemental de 100 à 200 Francs et beaucoup de communes feront appel à des souscriptions.

En usage jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, ce mode traditionnel de lavage du linge disparaît peu à peu avec l'utilisation de la lessiveuse en fer qui sera remplacée par la machine à laver vers 1950.

Site pittoresque, **le lavoir de Cormes**, implanté près de l'église, est aussi un témoignage de la vie rurale du village. Bâti au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, il se situe à l'intersection du ruisseau de Valmer et de son canal qui desservait notamment le moulin du château de Panné.

La municipalité entreprendra tout au long des XIX et XX<sup>ème</sup> siècles des travaux de réparations (couverture de la toiture, mur de clôture...), permettant de conserver ce bâtiment en bon état. Le Comité pour l'amélioration du patrimoine communal poursuit depuis les années 2000 sa restauration et y a apposé un panneau présentant l'histoire du lavoir.



## NOTRE COMMUNE HIER... ET AUJOURD'HUI

Le Comité du Patrimoine en avait le projet depuis longtemps, il est devenu réalité en 2022. Vous avez pu découvrir 8 photos anciennes posées sur des maisons et 4 pupitres, créant ainsi un véritable parcours pour découvrir Cormes au début du XX<sup>ème</sup> siècle en comparaison de maintenant.

Notre Comité du Patrimoine présente à juste titre cette opération comme une invitation à remonter le temps : n'hésitez pas à la saisir et à en faire profiter un maximum de visiteurs de notre commune.



La réalisation des supports de béton



Un des pupitres installé place St Denis